



Un stage juridique au CIAOSN ?

Vous disposez d'un intérêt pour l'étude du phénomène sectaire ? Vous aimez analyser des questions juridiques, plus particulièrement en droit des obligations, droit familial ou droit pénal ? Alors, nous vous accueillons à bras ouverts pour un stage au sein du Centre d'Information et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN) au cœur de Bruxelles !

Vous y trouverez une équipe sympathique, dynamique et exigeante, une bibliothèque de plus de 15 000 ouvrages et un véritable travail utile.

Contenu du stage : contribuer à la rédaction et la mise à jour de fiches juridiques sur des sujets en lien avec la dérive sectaire, aider à répondre à des questions juridiques, rechercher de la jurisprudence dans les différentes bases de données juridiques et participer aux réunions de bureau.

Modalités pratiques : stage non rémunéré de 300h, en présentiel, généralement effectué sur 4j/ semaine

Intéressé(e) ? Envoyez-nous votre candidature (CV + lettre de motivation) jusqu'au 27 octobre inclus à l'adresse info@ciaosn.be